



LA CHARADE DU CPPV QUI SUIS-JE ?

- *Mon premier a écopé de 39 CRIs depuis son arrivée.*
- *Mon deuxième a déjà un minimum de 10 passages en Commission de discipline à son actif.*
- *Mon troisième a le record de CRI du quartier femmes, pour violence verbale envers les personnels.*
- *Mon quatrième menace tous les jours, les agents du quartier Femmes tous grades confondus.*
- *Mon cinquième fait partie des détenues privilégiées par notre chère directrice.*



Mon tout est une personne détenue du CDF qui menace de jeter de l'urine sur les personnels. Signalée comme TIS. A-t-elle sa place sur notre établissement ?

Je suis, je suis ?? _ _ _ _ _

*Le syndicat local **FO Justice** exige le transfert de cette détenue au plus vite.*

Me la Directrice, il est temps de mettre un terme à ces privilèges que vous octroyez à des personnes détenues. Le principe et fonctionnement de la détention, ne sont-ils pas l'équité de nos pensionnaires sans aucune distinction ?

Soutenir son personnel est aussi signe, d'un bon management.

